

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLES COMMUNALES

A déposer 15 jours minimum avant la date de la manifestation

IMPORTANT : En cas d'accord de Mr le Maire, **ce document reste valable pendant 15 jours**. Si la convention de réservation de salle n'est pas établie dans ce délai, la date de réservation demandée ne pourra être validée et sera remise en location.

Rappel règlement intérieur : Maximum 10 mois pour les particuliers et 12 mois pour les associations)

Particulier (Nom et Prénom) _____

Association _____

Entreprise _____

Groupements intercommunaux/groupes politiques : _____

Adresse : _____

Téléphone _____ courriel : _____

Sollicite la mise à disposition d'une salle communale pour organiser :

TYPE DE MANIFESTATION :

DATE ET HORAIRES :

NOMBRE DE PERSONNES :

SALLE SOLLICITEE :

MONTANT TOTAL DE LA LOCATION

(Réservé à l'administration)

Salle libre ou observations :

Vérification financière du demandeur :

SERVICE POPULATION,
Nom et signature de l'agent
Date.....

Avis favorable Avis défavorable

Si avis défavorable, motifs : _____

A Rupt/Moselle, le-----, le Maire
Stéphane TRAMZAL

LOCATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL

TARIFS APPLIQUES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023 (Délibérations n° 2021/112 du 20 décembre 2021 et n° 2022/043 du 04/04/2022)

SALLES	DESCRIPTION	TARIFS POUR 48 H					TARIFS POUR 48 H				TARIFS POUR 48 H
		Ruppéens					Extérieurs				AG - réunions associations ruppéennes/réunions publiques politiques
		Particuliers	Entreprises		Associations	Particuliers	Entreprises		Associations		
	CHEQUE DE CAUTION (sauf associations locales)		Autres manif	Noël des enfants, remise de médailles	Bal, repas, etc...		Autres manif.	Noël des enfants, remise de médailles	Assemblées générales, Bal, repas etc...		
PARIER (392 m2)	310,00 €	Repas dansant (300 pers.maxi)	545 €	545 €	250 €	250 €	1090 €	1090 €	505 €	505 €	GRA TUIT
		Spectacle assis (500 pers.maxi)									
		Spectacle debout (870 pers.maxi)									
½ PARIER côté canal (218 m2)	155,00 €	Repas dansant (120 pers.maxi)	300 €	300 €	150 €	150 €	610 €	610 €	295 €	295 €	
		Autres (150 pers.maxi)									
½ PARIER côté scène (166 m2)	155,00 €	Pas de repas, uniquement spectacle	300 €	300 €	150 €	150 €	610 €	610 €	295 €	295 €	
		Spectacle assis (200 pers.maxi)									
PATUREL (81 m2)	155,00 €	Réunion 80 pers.	215 €	215 €	105 €	105 €	425 €	425 €	215 €	215 €	
		Repas 70 pers.									
		Repas dansant 40 pers.									
CHARMOTTE (60 m2)	155,00 €	Activités diverses pour les réunions ou pour coulisses	95 €	95 €	65 €	65 €	180 €	180 €	180 €	130 €	
CLAIRVUE (55 m2)	155,00 €	Pour les réunions ou pour coulisses	95 €	95 €	65 €	65 €	180 €	180 €	180 €	130 €	
Facturation ménage Charmotte/Paturel/Clairvue et 1/2 salle Parier			70,00 €								
Facturation ménage Parier			140,00 €								
CUISINE			290 €	290 €	290 €	190 €	390 €	390 €	390 €	390 €	
CUISINE (reprise lavage vaisselle et/ou couverts)			52,50 €, puis facturation du temps réel au taux horaire de l'agent municipal								
CUISINE (désinfection totale sur 2 jours)			490,00 €								
MISE A DISPOSITION JOUR EN SEMAINE											
SALLES	Associations ruppéennes	Particulier ruppéen	(*) Cas d'un jour férié accolé au week-end (lundi ou vendredi) : le tarif appliqué sera celui d'un week-end								
1/2 parier	GRATUIT	205 €	Cas d'un jour férié en pleine semaine (mardi-mercredi-jeudi) : le tarif appliqué sera celui d'une journée								
Parier		305 €	Noël-Nouvel an : dans tous les cas : le tarif appliqué sera celui d'un week-end								
Paturel		125 €									
Charmotte		95 €									
Clairvue		95 €									

LOCATION DE LA SALLE « LA HALLE »

TARIFS APPLIQUES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023 (Délibérations n° 2021/112 du 20 décembre 2021 et n° 2022/043 du 04/04/2022)

Location	Tarifs					
	Ruppéens				Extérieurs	
	Particuliers - entreprises	Associations		Particuliers - entreprises	Associations	
Assemblée générale, réunion, manifs gratuites, réunions politiques, ...		Bal, repas, ...	Réunion, manifs gratuites, réunions politiques, ...		Assemblée générale, Bal, repas, ...	
CHEQUE DE CAUTION 200 € (sauf associations locales)						
Week-end	145 €	Gratuit	145 €	290 €	Gratuit	290 €
1 jour en semaine *	80 €	Gratuit	80 €	160 €	Gratuit	160 €
Cérémonie dernier hommage selon disponibilité de la salle uniquement pour les ruppéens (dans la limite de la capacité de la salle, soit 100 personnes debout et 80 personnes assises maximum)	100,00 €					

* : Cas d'un jour férié accolé au week-end (lundi ou vendredi), le tarif appliqué sera celui d'un week-end.

Cas d'un jour férié en pleine semaine (mardi, mercredi et jeudi), le tarif appliqué sera celui d'une journée.

Noël - Nouvel an : Dans tous les cas, le tarif appliqué sera celui d'un week-end.

FACTURATION MENAGE NON REALISE : 70 euros